

# Medias et Professionnels de la pêche artisanale d'Afrique de l'Ouest Sensibilisation à une pêche durable

*Rencontre tenue à Nouadhibou - Mauritanie*

*Du 4 au 7 septembre 2006*

Organisée par

Union Nationale des Pêcheurs Artisans de Guinée – UNPAG  
Conseil National Interprofessionnel de la pêche artisanale du Sénégal – CONIPAS  
Fédération nationale des Pêches de Mauritanie – FNP – section artisanale

*Avec l'appui de la Coalition pour des Accords de Pêche Equitables  
Financée par le programme Fish Code de la FAO, le CCFD, le PRCM et le SNLS*

## **Contenu**

1. Introduction.....	pg 3
2. Présentation des Organisations initiatrices du projet.....	pg 4
3. Déroulement de la rencontre.....	pg 5
3.1. Perceptions mutuelles des medias et des professionnels	
3.2. Discussions sur les enjeux d'une pêche responsable	
3.3. Initiatives des professionnels pour la pêche responsable	
3.4. Rôle des médias dans la mise en place d'une pêche responsable	
4. Recommandations.....	pg 12
5. Résultats et suivi des recommandations.....	pg 13

### Annexes:

*Annexe 1: Echos dans la presse*

*Annexe 2: Liste des participant(e)s*

*Annexe 3: Comptes et pièces justificatives*

## **1. Introduction**

Au cours des dernières années, il est apparu aux organisations professionnelles de pêche artisanale CONIPAS (Sénégal), FNP (Mauritanie) et UNPAG (Guinée) qu'il existait un déficit d'accès à l'information concernant la gestion durable des pêcheries au niveau des communautés côtières qui vivent de la pêche dans nos pays.

De la même façon, il y a également un déficit au niveau de la prise en compte par les scientifiques, les décideurs et l'opinion publique des perspectives des professionnels de la pêche artisanale, au niveau social économique, culturel et au niveau de notre relation à l'environnement.

Or, un accès facilité à l'information est crucial pour la mise en oeuvre du Code de conduite pour une pêche responsable par les membres des organisations professionnelles, leurs familles, et l'ensemble des communautés côtières. D'autre part, il est également important de faire valoir les savoir faire traditionnels, ainsi que les innovations pratiquées par les professionnels artisans dans la perspective d'une pêche responsable.

Les médias, en particulier la radio, largement écoutée par les professionnels de la pêche, y compris par les personnes qui ne peuvent maîtriser la lecture, ainsi que la presse écrite et télévisée peuvent jouer un plus grand rôle pour améliorer l'accès à l'information, et aussi diffuser et partager nos expériences de travail qui vont dans le sens d'une pêche responsable. Il faut bien prendre en compte que de nombreuses personnes, notamment les femmes, sont analphabètes au sein des communautés, et que l'information doit être présentée de façon à être accessible y compris par ces personnes.

C'est la raison pour laquelle les organisations professionnelles de pêche artisanale ont décidé d'organiser une rencontre régionale entre journalistes et professionnels de la pêche artisanale, afin d'explorer comment les enjeux d'une pêche responsable peuvent être mieux diffusés auprès des communautés côtières, et aussi comment les expériences des professionnels en termes de promotion de la pêche responsable, que ce soit au niveau des savoir traditionnels ou des innovations, peuvent être mieux connues et reconnues, grâce à l'action des médias. Ces outils de communication ont également pour objectif de laisser la parole aux populations, qui se sentiront impliquées et donc concernées dans les prises de décision.

Les organisations sont convaincues qu'une information appropriée aux communautés côtières et leur participation à la création d'information est un ingrédient nécessaire à la mise en oeuvre du Code de Conduite pour une Pêche responsable. Car les professionnels sont non seulement des utilisateurs de la ressource mais comptent aussi parmi les gestionnaires de cette ressource.

=====

## **2. Présentation des Organisations initiatrices du projet**

Le **CONIPAS**, Conseil National interprofessionnel de la Pêche artisanale au Sénégal, créé en 2003, regroupe les cinq organisations du secteur de la pêche artisanale: Fédération Nationale des GIE de Pêche du Sénégal (FENAGIE-Pêche), le Collectif National des Pêcheurs artisanaux du Sénégal (CNPS), la Fédération nationale des Mareyeurs du Sénégal (FENAMS), l'Union Nationale des GIE de mareyeurs du Sénégal (UNAGIEMS), la Fédération nationale des femmes transformatrices de produits halieutiques et micro-mareyeuses du Sénégal (FENATRAMS). Son objectif est d'intervenir sur les enjeux tels que gestion de la ressource (accès non contrôlé, rareté, etc), les conditions de travail (sécurité en mer, etc), la professionnalisation et l'amélioration des performances de la transformation et de la commercialisation. Le CONIPAS a travaillé notamment pour l'instauration du permis de pêche dans le secteur artisan.

La section artisanale de la **FNP** (Fédération nationale de Pêche). La FNP, créée en 1992, regroupe 5 sections: pêche artisanale, armement de pêche industrielle, industries de pêche (usines), armements pélagiques et services. La section pêche artisanale a son autonomie par rapport aux autres sections et regroupe 4000 pirogues et 20000 pêcheurs artisans. Elle est composée de comités de marins pêcheurs, de mareyeurs, avitailleurs, réparateurs, transformatrices. Elle défend les intérêts de ses adhérents et se préoccupe de la bonne gestion de la ressource en participant à la mise en place des plans de gestion des pêcheries (poulpes, crevettes, pêche artisanale,-application des arrêts biologiques, interdiction des outils non sélectifs comme le monofilament et multi-monofilament).

L'**UNPAG** (Union Nationale des Pêcheurs artisans de Guinée) est une association nationale des professionnels de la pêche créée en 1996 ayant pour objectif d'aider les communautés de pêcheurs à améliorer leurs conditions de travail et de vie à travers l'instauration d'une pêche responsable. Elle est dirigée par un bureau de 22 membres et regroupe 10 000 membres (hommes et femmes) tout au long du littoral. Ces dernières années, nous avons initié et mis en oeuvre la surveillance participative.

Ces organisations professionnelles ont été aidées dans la préparation et la tenue de l'atelier par:

- **Jade-Sénégal** et de **Proximités Sarl** (Bénin), toutes deux agences de presse membres de l'agence de presse internationale SYFIA<sup>1</sup>, créée en 1988, spécialisée sur les pays du Sud, en particulier sur l'Afrique.
- La **CAPE**<sup>2</sup> (Coalition pour des Accords de Pêche Equitables), réseau d'ONG basé à Bruxelles depuis 1992 qui documente les enjeux des relations pêche entre les pays ACP et l'Union Européenne.
- Des réunions de préparation se sont tenues au Sénégal et en Guinée, facilitées par **ADEPEG-CPA** en Guinée et par Lamine Niasse (membre ICSF – **Collectif International d'Appui à la pêche artisanale**) au Sénégal.

Enfin, la rencontre n'aurait pu se faire sans l'appui financier du programme FishCode de la FAO, du CCFD (Comité catholique contre la Faim et pour le Développement), du PRCM (Programme Régional de Conservation de la zone côtière et Marine en Afrique de l'ouest) et du SENL SIDA / Secrétariat Exécutif national de lutte contre le Sida en Mauritanie.

---

<sup>1</sup> Site web Syfia international [www.syfia.info](http://www.syfia.info)

<sup>2</sup> Site web CAPE: <http://www.cape-cffa.org>

### **3. Déroulement de la rencontre**

68 participant(e)s, femmes et hommes venant d'organisations de la pêche artisanale, de médias, d'organisations non gouvernementales, d'administrations ont été accueillis, du 04 au 07 septembre 2006, dans les locaux de l'*Ecole Nationale d'Enseignement Maritime et des Pêches* (ENEMP), à Nouadhibou. Le secrétariat de la rencontre était assuré par la *Fédération Nationale de Pêche - Section Artisanale Nord*. Les invités étrangers étaient accueillis à l'Hôtel *Al Jazira*, qui donne sur la Baie de Nouadhibou. Le but de cette rencontre: établir un dialogue entre professionnels et média pour améliorer la sensibilisation aux enjeux de pêche responsable.



*Etablir un dialogue pour la pêche responsable*

#### **3.1. Perceptions mutuelles des media et des professionnels**

Après l'ouverture officielle de la rencontre le Lundi 4 septembre, les débats ont été lancés à partir de deux thèmes: les perceptions du monde des médias par les communautés de pêche artisanale, et les perceptions de ces communautés par les médias.

Sur leur perception des médias, les représentant(e)s des communautés de pêche ont exprimé des points de vue généralement positifs: lorsque, par exemple, les communautés sont face à un problème et que l'administration les ignore, les médias peuvent les aider à faire entendre leur point de vue par l'administration.

Un reproche majeur a été formulé par les pêcheurs et les femmes transformatrices présentes. Selon eux, la presse parle ou écrit, parfois, sans savoir. Nécessité donc pour la presse de se professionnaliser pour comprendre la particularité du secteur. Certains ont aussi dénoncé la condescendance de certains journalistes par rapport aux membres des communautés de pêcheurs, celle de l'intellectuel par rapport à celui ou celle qui travaille de ses mains, et qui est, - en particulier dans le cas des femmes transformatrices, encore souvent illettré.

Mais le déficit de communication entre les organisations professionnelles et leurs membres, a aussi été pointé du doigt comme un obstacle à une bonne information des communautés côtières de pêche artisanale.

Du côté des médias, il faut tenir compte d'une série de facteurs qui peuvent expliquer leur manque d'intérêt pour ce secteur. Tout d'abord, les communautés de pêche artisanale sont souvent des sociétés traditionnelles, qui n'ont pas l'attrait de la nouveauté, il est donc difficile d'y intéresser des médias. Ensuite, les journalistes remarquent que les professionnels, souvent, ne veulent pas leur parler – il y a une certaine méfiance. Les professionnels ont expliqué qu'ils avaient aussi parfois peur de parler, notamment de sujets sensibles derrière lesquels se cachent d'importants enjeux politiques et économiques, comme les ravages de la pêche illégale dans la zone côtière. «*Tout le monde pêche: l'armée pêche, les fonctionnaires pêchent, les ministres pêchent*» dénonce ainsi dans la salle un responsable d'une organisation professionnelle de pêche artisanale.

Les représentants des médias ont insisté sur le fait qu'il existe un déficit structurel au niveau de la presse: il n'y a pas de réseau entre journalistes, pas suffisamment de moyens, surtout pour la presse privée, ce qui peut en partie être responsable du manque de formation et de spécialisation des médias sur les sujets pêche. Le besoin pour les médias de rentabiliser leurs activités a aussi été évoqué. Or, les communautés de pêche artisanale ne peuvent souvent pas participer financièrement à la prise en charge des journalistes. Des solutions doivent être trouvées à ce niveau, soit à l'intérieur des communautés, soit en dehors. Cependant, malgré ces obstacles, parler de la pêche artisanale reste, ainsi que l'a évoqué un participant, un combat pour la démocratie, car c'est donner la parole à ceux qui ne l'ont pas.

La question a été posée de savoir **qui doit aller vers l'autre, les professionnels ou les médias ?** Si les médias doivent venir sur le terrain, il est aussi important aussi que les communautés créent l'intérêt des médias. Pour cela, la pêche artisanale doit montrer que son avenir concerne la société tout entière, en particulier les consommateurs.

La première journée s'est conclue par la *visite du port artisanal autonome de Nouadhibou*. Cette visite a permis aux participants de se rendre compte que Nouadhibou est vraiment la capitale du poisson en Mauritanie. La pêche artisanale y est particulièrement dynamique: lorsque la visite a eu lieu, en fin d'après midi, des équipages fatigués débarquaient leurs cargaisons de poulpes ou d'énormes courbines. Une grande partie est destinée aux usines de transformation toutes proches, qui exportent vers le Japon ou l'Europe. Au port, on aperçoit aussi des femmes marchandant quelques kilos de poissons auprès des pêcheurs.



*Visite du port artisanal autonome de Nouadhibou*

### **3.2. Discussions sur les enjeux d'une pêche responsable:**

#### *Préservation des éco-systèmes, gestion participative, lutte contre le Sida*

Le deuxième jour, les débats se sont focalisés sur des enjeux particuliers sur lesquels doivent porter les efforts de sensibilisation à la pêche responsable.

Pour cadrer les discussions, une première communication a été faite par le représentant de la FAO à Nouakchott sur le Code de Conduite pour une Pêche responsable de la FAO. Si une grande partie des participant(e)s connaissaient l'existence du Code de Conduite, beaucoup n'en connaissaient pas le détail, et la présentation a suscité beaucoup d'intérêt. De nombreux participants ont ensuite demandé à obtenir un exemplaire du Code pour en utiliser pleinement le potentiel.

Les débats ont ensuite été rythmés et enrichis par une série de communications sur des thèmes comme le fonctionnement des éco-systèmes marins et côtiers, la gestion participative, la lutte contre le sida au sein des communautés côtières. Les discussions animées étaient ponctuées du passage régulier du service de distribution de thé mauritanien, qui a gardé aux participants toute leur énergie.

#### ***Echos des Echanges***

Le fonctionnement des écosystèmes marins et côtiers a été introduit par une présentation faite par le PRCM (Programme Régional de Conservation de la zone côtière et Marine en Afrique de l'ouest). Cette présentation a été suivie de la projection d'un film, réalisé par l'ONG sénégalaise Océanium, sur les ravages du mono filament.

Les débats ont porté sur la responsabilité des acteurs dans la préservation de ces écosystèmes côtiers fragiles. Plusieurs ont dénoncé le fait que des méthodes de pêche non sélectives, comme le monofilament ou le chalut, étaient utilisés en zone côtière, même lorsque cela est interdit. Certains ont remarqué que les mono filaments, bien qu'interdits d'utilisation, étaient encore commercialisés sans problème. La discussion a aussi tourné sur la façon dont les médias abordent les enjeux environnementaux.

Deux présentations ont abordé les enjeux liés à la gestion participative des ressources. Le Projet Pilote Régional intitulé l'«Aménagement Participatif des Pêches en Zone Côtière», initié par le Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche de la FAO (PMEDP) a été présenté aux participant(e)s. Le débat a porté non seulement sur la façon de développer une culture de «pêcheur responsable», mais aussi sur l'intérêt pour tout projet d'élaborer, à l'image de ce qui a été fait ici, une stratégie d'information, d'éducation et de communication. Dans le cadre du programme considéré, cette stratégie repose sur la combinaison de 3 dimensions de la communication pour le développement: le plaidoyer (communication institutionnelle qui s'adresse aux décideurs), la mobilisation sociale (qui s'adresse aux groupes organisés pour appuyer le processus de concertation) et la communication pour le changement de comportement (qui s'adresse aux professionnels à titre individuel).

En résultat de ce projet, les professionnels ne se sentent plus comme «des laissés pour compte», mais comme des citoyens, à part entière, qui ont des droits et des devoirs.

Enfin, l'association mauritanienne responsable de la lutte contre le Sida est intervenue pour rappeler aux participants que la santé au sein des communautés côtières est aussi un enjeu de pêche durable. Les pratiques des pêcheurs, notamment les migrations de pêcheurs qui partent loin de leurs familles pour de longues périodes font que les communautés côtières sont particulièrement sensibles à la contamination par le VIH/Sida. Si les traitements existent actuellement, comme cela a été expliqué, les difficultés sont encore grandes pour que les malades reconnaissent la nature de leur maladie, qui est socialement stigmatisante, et acceptent d'être soignés.

Deux visites au cours de la journée : en début d'après midi, la visite de la *Radio FM Nouadhibou* a permis aux participants, professionnels surtout, de se rendre compte de comment fonctionne, au jour le jour, une station de radio. Le directeur de Radio FM Nouadhibou a expliqué de quelle manière les sujets pêche étaient traités dans ses émissions. En fin de journée, c'est *l'usine de transformation SEPH* qui a reçu les participants. Cette usine, mise aux normes européennes, exporte ses produits vers l'Europe et l'Asie.



*Visite Radio FM Nouadhibou*



*Femmes transformatrices à la SEPH*



### **3.3. Initiatives des professionnels pour la pêche responsable**

Le troisième jour a débuté par des échanges sur les initiatives prises par les professionnels artisans des différents pays pour la sensibilisation à la gestion responsable des ressources.

Les *professionnels guinéens* ont rappelé que le plateau continental guinéen est la plus grande surface submergée de l'Afrique atlantique, offrant de riches ressources halieutiques côtières, qui attirent aussi la convoitise de nombreuses flottes étrangères. Ils ont souligné l'importance du secteur, artisan en particulier, pour la sécurité alimentaire et l'emploi: la pêche guinéenne fournit 40% des protéines consommées dans le pays, et plus de 112 000 emplois.

Les pêcheurs artisans sont confrontés à de multiples problèmes: surpêche dans la zone côtière, notamment par des chalutiers pratiquant la pêche illégale, accidents mortels répétés dus aux collisions entre ces chalutiers, - qui pêchent de nuit - , et les pirogues, non assistance aux pêcheurs victimes d'accidents... Ces propos ont été illustrés par la projection d'un film, sur les ravages de la pêche illégale. Outre dénoncer les méfaits de la pêche illégale, les professionnels ont également été parties prenantes d'un projet de surveillance participative de la zone côtière.



*Un des nombreux bateaux impliqués dans la pêche INN, arrêté en 2005 par la Guinée<sup>3</sup>*

Un autre enjeu important a été soulevé: les problèmes rencontrés par les femmes fumeuses pour s'approvisionner en poissons, vu la raréfaction des ressources, et pour trouver de nouveaux marchés. A ce niveau, les femmes ont pris les choses en main et se concertent maintenant régulièrement pour s'informer mutuellement des nouveaux marchés. Les médias de terrain jouent aussi un rôle important, qui a été illustré par la diffusion d'extraits de l'émission «*le panier de la ménagère*». Les journalistes de cette émission interviewent des professionnels de la pêche sur le terrain pour, à partir du poisson qu'on retrouve dans le panier des ménagères, sensibiliser les consommateurs aux problèmes du secteur et à la nécessité de mettre en place une pêche responsable.

---

<sup>3</sup> *image tirée du film de la campagne contre la pêche illégale de EJJ, en collaboration avec l'UNPAG et ADEPEG CPA*

Les **professionnels sénégalais** ont ensuite pris la parole. Actuellement, le secteur de la pêche artisanale au Sénégal est confronté à de sérieux problèmes liés à la réduction du volume et de la taille des espèces capturées, au sous-approvisionnement des industries de transformation. Cela entraîne des pertes d'emplois, augmentant ainsi la paupérisation des communautés de pêche.

De nombreuses initiatives ont été prises par les professionnels pour faire face. On peut citer: la mise en place des comités de gestion des ressources halieutiques, adoptant une approche concertée de l'ensemble des communautés de pêcheurs qui dépendent directement des zones de pêche concernées et de ses ressources, la mise en place de récifs artificiels, la mise en place d'aires marines protégées, etc. Cependant, les communautés de pêcheurs souffrent toujours du déficit de communication des politiques de pêche. C'est pour combler ces déficits que le Conipas a élaboré un plan de communication prenant en compte les communautés de base et les conseils locaux consultatifs des pêches) afin de mieux faciliter la circulation des informations. Ce plan de communication n'aurait pu réussir sans une collaboration effective des médias publics et privés, écrits ou radiophoniques, qui a été commentée par les professionnels et les médias présents.

Les **professionnels mauritaniens** se sont eux penchés sur un cas particulier de participation des professionnels artisans à la gestion des ressources: la mise en place d'un repos biologique pour le poulpe dans la pêche artisanale mauritanienne. Le fait que le repos biologique d'une espèce est aussi un repos de l'écosystème, notamment quant la mesure d'arrêt de pêche est globale, a été souligné par beaucoup. Les résultats de telles mesures sont intéressants pour les professionnels: les rendements sont améliorés immédiatement à la reprise, mais cette amélioration ne dure pas longtemps lorsque la capacité de pêche est excédentaire. L'arrêt biologique est une mesure d'aménagement facile à mettre en œuvre et à contrôler, notamment grâce au système VMS qui, à l'avenir, permettra d'envisager des arrêts dynamiques par type de pêcherie, sans risque de fraude majeure sur les zonages de pêche. En Mauritanie, l'arrêt de pêche est socialement bien accepté. Cette mesure a eu un effet structurel et a réorganisé l'activité artisanale en poussant les artisans de pêche à un changement de métier durant l'arrêt. Les carénages des embarcations sont aussi programmés durant cette période ainsi que les congés des marins.

Ces présentations par pays ont donné lieu à des comparaisons sur les différences existant entre les pays de la sous région, et les façons pratiques de les combler, notamment par un flux continu d'échanges, pour arriver à une harmonisation des points de vue et à des initiatives communes au niveau sous régional.

Cette troisième journée s'est clôturée par une soirée culturelle, où les participants ainsi que les représentants des autorités ont été invités à partager un repas sous la *haima*, tente traditionnelle nomade mauritanienne, en écoutant un groupe de jeunes chanteurs de Nouadhibou dont le répertoire, mélange de musique traditionnelle et moderne, évoquait les difficultés des jeunes mais aussi le fait qu'ils représentent l'avenir du pays. Constat partagé par tous les professionnels de la pêche présents: l'avenir de la pêche artisanale ouest africaine passe par les jeunes des communautés de pêche!

### 3.4. Rôle des médias dans la mise en place d'une pêche responsable

Les travaux des participants se sont ensuite centrés sur le rôle que les journalistes ouest-africains ont à jouer pour mieux informer les différents acteurs concernés par la mise en place d'une pêche responsable. Tant les dimensions de la communication à l'intérieur des organisations professionnelles qu'avec l'extérieur ont été envisagées.

Plusieurs pistes ont été évoquées quant à la manière, comme la nécessité pour les médias d'utiliser un langage approprié dans leurs interactions avec les communautés côtières (utilisation des langues locales, plus grande utilisation de la radio qui peut diffuser un message y compris aux personnes illettrées).

Sur le fond, quelques sujets ont été proposés à traiter par les médias, comme la dualité entre pêche artisanale, en particulier d'exportation d'une part, et la gestion des ressources pour la sauvegarde de l'environnement. La presse peut jouer un rôle sur le réajustement des comportements au sein des communautés pour privilégier ce qui est compatible avec une pêche durable. Elle a aussi un rôle positif à jouer pour mettre en avant l'importance de la pêche artisanale dans la création d'emplois pour des catégories sociales démunies qui n'ont pas de formation particulière, ou encore dans la capitalisation et la vulgarisation des expériences, les bonnes pratiques et les innovations. Sur des enjeux techniques complexes, comme l'agrément d'hygiène ou la mise aux normes sanitaires, les journalistes ont un rôle à jouer pour mieux faire comprendre aux professionnels les enjeux qui se cachent derrière ces questions techniques. Enfin, un vibrant plaidoyer a été délivré pour qu'un accent particulier soit mis sur les jeunes et les enfants au niveau de la collecte et de la diffusion de l'information, car ils sont l'avenir du secteur.

Au terme de ces quatre journées de rencontre, la création d'un réseau des journalistes ouest-africains pour une pêche durable, a été le premier acte de cet engagement des participants pour la sensibilisation à une pêche durable.

*«Dans cinq ans, dans dix ans, lorsque nous nous retrouverons seul ou ensemble, nous voudrions bien continuer à manger de ces poissons-là, qui nous ont été servis pendant le séjour à Nouadhibou, sans qu'on nous dise que les prix ont augmenté parce qu'il n'y en a plus, sans qu'on nous dise que les espèces commandées n'existent plus... la question de la durabilité de l'exploitation des ressources halieutiques ne concerne pas que les communautés de pêche artisanale. C'est d'une question de survie et de souveraineté qu'il s'agit...La pêche responsable nous concerne tous.»*

Extrait du discours de clôture de la rencontre

## **4. Recommandations adoptées**

Les participants des «*Rencontres Médias-Professionnels de la pêche artisanale d'Afrique de l'Ouest pour la sensibilisation vers une gestion responsable des ressources halieutiques*», tenues à Nouadhibou du 04 au 07 septembre 2006, recommandent:

*Concernant la préservation de la ressource, les participants à la rencontre demandent aux Etats:*

- De faire respecter les bonnes pratiques pour une pêche responsable et durable conformément au code de conduite pour une pêche responsable (FAO) et de bannir le chalutage, le dragage en zone côtière, l'utilisation du monofilament, etc
- De prendre toutes les mesures de préservation de l'environnement et de l'écosystème côtier et marin;
- De prendre toutes les dispositions de transparence, de surveillance et de répression contre la pêche illicite;
- De rendre publique, via les médias, les informations (navire, équipage, pavillon, amende, armateur, etc...) concernant les infractions commises et de diffuser les résultats des sanctions.

*Les participants à la rencontre recommandent à la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP)*

- d'associer et d'impliquer les organisations professionnelles de la pêche artisanale dans les activités, la prise de décisions et le suivi de ses programmes.

*Les participants à la rencontre appellent les Organisations Professionnelles de pêche artisanale:*

- A consolider la démocratie interne et à assurer la bonne gouvernance (transparence);
- A renforcer la participation des femmes dans les prises de décisions;
- A se doter d'outils de communication (centre d'échanges, etc..) pour la sensibilisation, l'éducation, l'information et la formation des communautés de pêcheurs artisans

*Les participants à la rencontre suggèrent une mise en place d'une stratégie de communication pour chacune des activités menées dans le secteur pêche et propose:*

- La création de radios communautaires destinées à l'information du public sur les activités de pêche;
- La mise en place d'une revue régionale consacrée à tous les aspects de la pêche;
- L'organisation de sessions de formations spécialisées au bénéfice des médias couvrant les activités du secteur pêche;
- La vulgarisation par les institutions de recherche (océanographique/halieutique) des résultats des travaux menés dans le secteur.

## **5. Résultats et suivi des recommandations**

De façon générale, la rencontre a constitué un temps fort d'échange d'expériences, de compétences et de points de vue entre les représentants des pêcheurs et les journalistes autour de la problématique de l'exploitation des ressources.

Le rôle que peuvent jouer les journalistes ouest africains pour mieux véhiculer ces problématiques a été examiné en détail et la constitution d'un réseau des journalistes ouest africains pour la pêche responsable est une première réponse donnée.

La mise en réseau, soutenue par des forums de discussion (consultation électronique du CTA) ou des réseaux existants (PRCM) va permettre une meilleure et large diffusion des problèmes des communautés de pêche de la sous région.

Des propositions ont également été faites (mise en chantier d'émissions de radios spécialisées, formation des journalistes) dont la mise en route sera à suivre dans les prochains mois.

Le rapport de la réunion, réalisé en français et en anglais, sera largement diffusé auprès des décideurs, des médias et des professionnels. En termes de publicité de l'événement, il est à noter que des articles de presse ont été publiés avant, pendant et après la rencontre, dans les médias nationaux des pays concernés, ce qui a permis un large écho auprès des opinions publiques.

Enfin, en matière de mise en pratique des recommandations, il est à noter que quelques semaines après la rencontre, les organisations professionnelles initiatrices de cette rencontre étaient invitées, pour la première fois, à participer à la réunion de la Commission sous régionale des pêches chargée de débattre de l'aménagement des pêcheries artisanales dans la sous région.

Contactés par CAPE, les présidents de l'UNPAG, de la FNP section artisanale et du CONIPAS se sont déclarés très satisfaits des résultats de leur participation à cette rencontre de la CSRP. Le président de l'UNPAG a insisté sur les possibilités d'échanges d'expérience entre professionnels, administrations et scientifiques que la réunion a offert: *"les réalités sont différentes dans chacun des pays de la CSRP. Mais certains ont une expérience dans un domaine donné, dont les autres peuvent profiter. Ainsi, pour le cas de la Guinée par exemple, les professionnels souhaitent que les pirogues soient immatriculées, et nous avons pu prendre connaissance de l'expérience de pays comme le Sénégal et la Mauritanie dans ce domaine. Si les administrations, les professionnels, les scientifiques se donnent la main et partagent les expériences des professionnels des différents pays dans l'aménagement des pêcheries, cela sera très positif"*.

Le président du CONIPAS insiste sur le fait que *"cette ouverture créée entre professionnels, scientifiques et administrations de la sous région est la clé pour un aménagement des pêcheries durable"*. Une organisation des professionnels de la pêche artisanale au niveau sous régional est aussi un but à atteindre. Ainsi, il explique que *"les organisations professionnelles présentes à la réunion de la CSRP ont proposé une fédération sous régionale des*

*organisations de professionnels de la pêche artisanale... Un enjeu étant de voir comment impliquer les professionnels artisans des pays de la CSRP où n'existe pas encore d'organisation nationale du secteur".*

Le président de la FNP-section artisanale a souhaité exprimer les remerciements des organisations de pêche artisanales à la CSRP pour leur avoir permis de prendre une part active à l'entièreté des débats de la réunion de la CSRP: "*nous avons pu exprimer notre point de vue sur l'ensemble des sujets qui ont été traités, et nos préoccupations ont été prises en compte par les administrations, les experts et scientifiques présents*". Il se réjouit également de cette première opportunité qui rencontre une des recommandations faites par les professionnels et médias.



Ce rapport a été fait par CAPE (Octobre 2006).

Les photos de la rencontre ont été partagées par le PRCM. La photo du bateau impliqué dans la pêche illégale est extraite de la campagne de *Environmental Justice Foundation*, faite en collaboration avec UNPAG et ADEPEG CPA, pour dénoncer les méfaits de la pêche INN.